

Le Commissaire européen à l'environnement en visite au Vivier sur mer : la qualité de l'eau au cœur des discussions



En fonction depuis le 1er décembre 2019, le Commissaire européen à l'environnement, aux océans et à la pêche, Virginijus Sinkevicius, a choisi la Bretagne pour sa première visite de terrain en Europe. Dans le contexte actuel de Brexit et de plan de relance post-Covid, les attentes et les interrogations sont nombreuses. Ce lundi 7 septembre, il s'est tout d'abord rendu sur le Port conchylicole du Vivier sur mer pour rencontrer élus, conchyliculteurs et associations de protection de l'environnement et aborder la question de la qualité de l'eau et des relations entre les différents usages de la terre et de la mer en Baie du Mont Saint-Michel. Christophe FAMBON, Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne et Président de l'Inter-SAGE de la Baie du Mont Saint-Michel était présent pour l'accueillir et parler des enjeux de qualité des eaux.

Après une visite du port et une présentation de l'activité conchylicole, l'échange a eu lieu à la Maison de la Baie. Thierry BURLLOT, Vice-président de la Région Bretagne en charge de l'environnement a tout d'abord explicité les enjeux de la qualité des eaux littorales pour la Bretagne en rappelant la volonté de la Région de concilier économie et écologie.



Elodie BOUCHER, animatrice-coordinatrice du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne a rappelé le rôle fondamental de l'association Inter-SAGE dans l'identification et la réduction des pollutions microbiologiques arrivant dans les eaux de la Baie du Mont Saint-Michel. A travers l'élaboration des profils de vulnérabilité des zones conchylicoles et sites de pêches à pied, l'Inter-SAGE a dressé l'inventaire de toutes les sources potentielles de pollution microbiologique susceptibles de toucher les zones de production conchylicole et sites de pêche à pied. Un programme d'action ayant pour objectif de limiter le risque de pollution est en cours de finalisation.



Christophe FAMBON a rappelé que l'eau s'affranchit des limites administratives et qu'il y a nécessité pour les 4 structures porteuses de SAGE de la baie de s'organiser entre elles pour coordonner la gestion des eaux littorales. Il a aussi exposé la difficulté de fédérer les élus locaux bretons et normands sur un territoire aussi vaste. Son souhait est de relancer la création d'une structure de gestion de l'eau qui pourrait assurer le rôle de coordination du volet littoral à l'échelle de la grande baie (de Granville à Cancale).

Il a été souligné que même si le classement sanitaire des zones de production conchylicoles est plutôt satisfaisant, ces zones restent vulnérables et fortement dépendantes de la qualité des eaux douces arrivant en baie. En témoigne la fermeture sanitaire de deux zones de production conchylicole de la baie en janvier 2020 due à une contamination d'huîtres par le norovirus de la gastro-entérite qui a causé un important préjudice financier aux entreprises conchylicoles.

Le commissaire européen Virginijus Sinkevicius s'est montré sensible aux problématiques sanitaires liées à la qualité des eaux littorales auxquels les conchyliculteurs sont confrontés et face à ces défis complexes, a affirmé le soutien de la Commission européenne. La priorité européenne sera celle de la durabilité avec notamment un objectif de zéro pollution pour garantir un produit sain au producteur et au consommateur



Contact presse :

Karine HAVARD, Chargée de communication – pédagogie

Appui à l'animation du SAGE

Tél : 02.57.64.02.55

Plus d'infos sur le SAGE et le SBCDol sur www.sage-dol.fr